



— RECYCLAGE CERTIFICAT DE FORMATION DE BASE A LA SECURITE —

Références STCW 2010 : Sections A-VI/1 – Tableaux A-VI/1.1-1.2-1.3

PUBLIC VISÉ

- Titulaire d'un certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) arrivant à échéance quinquennale.
- Formation accessible aux personnes sous en situation d'handicap sous réserve, de la validation de l'aptitude physique délivrée par le médecin des gens de mer.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un CFBS arrivant à échéance.
- Être titulaire d'un certificat du médecin des gens de mer mentionnant l'aptitude à la navigation datant de moins de 12 mois.

OBJECTIFS

- Réduire au minimum le risque d'incendie et être préparé aux urgences dues à un incendie
- Survivre en mer
- Apporter les premiers soins médicaux
- Assimiler les règles de sécurité

CONTENU DE LA FORMATION

| U.V | DURÉE (courte)* | DURÉE (longue) |
|--|-----------------|----------------|
| FBLI : Formation de base à la lutte contre l'incendie | 12h | 14h |
| TIS : Techniques individuelles de survie | 6h | 8h |
| TOTAL HEURES STAGIAIRE | 18h | 22h |

*Pour bénéficier de la version courte, le candidat au recyclage CFBS doit avoir suivi une formation à bord durant les 5 années qui précèdent le recyclage. Cette formation à bord doit être attestée par la Cie (armateur).

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- Formation théorique (rappels) et pratique (exercices, situations simulées, cas concrets)
- Formation dispensée en présentiel, dans une salle de formation dédiée et équipée du matériel pédagogique requis (paperboard, PC, trousse de secours, mannequins, défibrillateurs ...)

ÉVALUATION, VALIDATION DES ACQUIS ET DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT

- Evaluation des compétences en cours de formation (écrite, orales et/ou pratiques).
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575, avoir suivi l'ensemble des U.V. et avoir atteint les normes de compétences minimales requises.
- Le CFBS ainsi que l'Enseignement Médical de Niveau 1 sont soumis à une revalidation quinquennale.



Date : Calendrier en ligne



Lieu : Gare maritime de Bergevin
97110 Point-à-Pitre



Effectif : 12 personnes



Durée de la formation :

Courte * 18h / Longue : 22h

Horaires : Nous consulter

Délais d'accès : 1 semaine avant le début de la formation



Modalité : Formation théorique et pratique en présentiel



Tarif : N.C

Financement : (Personnel, France travail, CPF...) Nous consulter.



Contact : +590 690 59 08 25

formation@ccs-gp.com

